

# In Extenso

## **In Extenso Nord Audit**

Parc d'Entreprises de l'Horlogerie  
Rue de l'Horlogerie  
BP 80164  
62403 Béthune cedex

Tél. : +33 (0)3 21 64 70 30  
Fax : +33 (0)3 21 68 95 13  
bethune@inextenso.fr  
www.inextenso.fr  
www.reussir-au-quotidien.fr

## **JEUNESSE ET AVENIR**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2 RUE EMILE HIE  
59270 BAILLEUL

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020

# In Extenso

**In Extenso Nord Audit**  
Parc d'Entreprises de l'Horlogerie  
Rue de l'Horlogerie  
BP 80164  
62403 Béthune cedex

Tél. : +33 (0)3 21 64 70 30  
Fax : +33 (0)3 21 68 95 13  
bethune@inextenso.fr  
www.inextenso.fr  
www.reussir-au-quotidien.fr

## JEUNESSE ET AVENIR

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2 RUE EMILE HIE  
59270 BAILLEUL

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

A l'Assemblée Générale de l'association JEUNESSE ET AVENIR

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JEUNESSE ET AVENIR relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Impact du COVID sur les comptes de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels relative aux incidences liées aux mesures de contraintes prises par le Gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liée au Coronavirus.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le bien-fondé des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne l'évaluation à la clôture et le rattachement à l'exercice des produits de fonctionnement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 9 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Béthune, le 25 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Nord Audit

  
Patrice DESBONNETS

## Bilan Actif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette (N-1)
A C T I F  I M M O B I L I S É	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	2 394,90	2 394,90	-	
	- Autres immobilisations incorporelles	46 710,52	35 855,84	10 854,68	1 702,86
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>49 105,42</b>	<b>38 250,74</b>	<b>10 854,68</b>	<b>1 702,86</b>
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	127 740,82	-	127 740,82	127 740,82
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	6 930 215,02	5 258 410,97	1 671 804,05	1 865 425,73
	- Constructions sur sol d'autrui	2 938 263,48	2 122 323,35	815 940,13	687 303,88
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	2 307 385,73	1 940 436,72	366 949,01	406 345,11
- Matériel de transport	14 249,14	14 249,14	-	-	
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	285 039,02	224 896,53	60 142,49	60 142,49	
- Immobilisations en cours	2 165 619,36	-	2 165 619,36	2 022 144,74	
- Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	89 283,63	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 788 512,57</b>	<b>9 560 316,71</b>	<b>5 208 195,86</b>	<b>4 313 973,14</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	-	-	-	-	
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
- Prêts	105 665,47	-	105 665,47	103 095,86	
- Dépôts et cautionnements	40,55	-	40,55	40,55	
- Autres créances immobilisées	-	-	-	-	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>105 706,02</b>	<b>-</b>	<b>105 706,02</b>	<b>103 136,41</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>14 923 324,01</b>	<b>9 598 567,45</b>	<b>5 324 756,56</b>	<b>4 418 812,41</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	STOCK ET EN COURS	8 247,49	-	8 247,49	9 162,99
	<b>STOCK ET EN COURS</b>	<b>8 247,49</b>	<b>-</b>	<b>8 247,49</b>	<b>9 162,99</b>
	CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS				
	- Fournisseurs : avances, acomptes versés	7 657,62	-	7 657,62	1 098,34
	- Familles	54 015,18	29 584,24	24 450,94	28 536,10
	- Apprentis	1 888,80	1 567,25	321,55	2 301,00
	- Apprentissage	596 021,68	-	596 021,68	449 274,51
	- Formations AREP	497 985,82	8 601,82	489 384,00	567 354,88
	- Personnel et charges sociales à récupérer	1 575,02	-	1 575,02	-
	- Etat et autres collectivités publiques	44 354,06	7 466,23	36 887,83	130 292,18
- Confédérations, Fédérations, Associations	112 189,11	-	112 189,11	-	
- Débiteurs divers	24 681,80	-	24 681,80	25 560,06	
- Produits à recevoir	39 430,68	-	39 430,68	112 302,51	
<b>TOTAL CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>1 379 799,77</b>	<b>47 199,54</b>	<b>1 332 600,23</b>	<b>1 317 619,58</b>	
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES					
- Placements	700 097,71	-	700 097,71	644 389,27	
- Intérêts courus non échus	260,00	-	260,00	910,00	
<b>TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES</b>	<b>700 357,71</b>	<b>-</b>	<b>700 357,71</b>	<b>645 299,27</b>	
DISPONIBILITÉS					
- Banques, établissements financiers & assimilés	178 254,32	-	178 254,32	190 885,49	
- Caisse	725,48	-	725,48	1 220,40	
- Régies d'avances et accreditifs	-	-	-	-	
<b>TOTAL DISPONIBILITÉS</b>	<b>178 979,80</b>	<b>-</b>	<b>178 979,80</b>	<b>192 105,89</b>	
R É G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	47 648,77	-	47 648,77	56 146,22
	<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILÉS (II)</b>	<b>2 315 033,54</b>	<b>47 199,54</b>	<b>2 267 834,00</b>	<b>2 220 333,95</b>
	<b>INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)</b>	<b>17 238 357,55</b>	<b>9 645 766,99</b>	<b>7 592 590,56</b>	<b>6 639 146,36</b>

## ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR - 2 RUE ÉMILE HIÉ - 59270 BAILLEUL

## Bilan Passif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

PASSIF		BRUT	VALEUR NETTE	Valeur Nette N-1
FONDS PROPRES & ASSIMILÉS	<b>FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE</b>			
	Valeur du patrimoine intégré	-	-	-
	Fonds statutaire	2 528 738,39	2 528 738,39	2 411 375,57
	Apport sans droit de reprise	-	-	-
	Libéralités ayant le caractère d'apport	-	-	-
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-	-
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>2 528 738,39</b>	<b>2 528 738,39</b>	<b>2 411 375,57</b>
	<b>FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</b>			
	Valeur des biens affectés	-	-	-
	Valeur des Biens non affectés	-	-	-
Libéralités	-	-	-	
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	1 075 849,09	1 075 849,09	699 273,69	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>1 075 849,09</b>	<b>1 075 849,09</b>	<b>699 273,69</b>	
<b>RÉSERVES</b>				
Réserves générales de gestion	-	-	-	
Réserves statutaires	-	-	-	
Réserves d'Investissement	-	-	-	
Réserve de Trésorerie	-	-	-	
Autres réserves	-	-	-	
<b>TOTAL RÉSERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>RÉSULTAT ET REPORT A NOUVEAU</b>				
Report à nouveau	172 701,94	172 701,94	138 784,92	
Résultat de l'exercice	46 694,24	46 694,24	33 917,02	
<b>TOTAL RÉSULTAT ET REPORT A NOUVEAU</b>	<b>126 007,70</b>	<b>126 007,70</b>	<b>172 701,94</b>	
<b>SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES</b>				
Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	-	-	-	
Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	211 250,99	211 250,99	239 043,88	
Taxe d'apprentissage	67 611,04	67 611,04	72 408,60	
<b>TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES</b>	<b>278 862,03</b>	<b>278 862,03</b>	<b>311 452,48</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS (I)</b>	<b>3 757 441,81</b>	<b>3 757 441,81</b>	<b>3 249 399,80</b>	
FONDS DÉDIÉS	<b>FONDS DÉDIÉS</b>			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-	-	-
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-	-
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-
<b>TOTAL FONDS DEDIES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
PROVISIONS	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
	Pour gros entretiens	-	-	-
	Pour autres charges et risques	-	-	14 952,00
Pour indemnités de départ à la retraite	-	-	-	
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 952,00</b>	
DETTES	<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLIS. DE CREDIT</b>			
	Capital emprunté	3 045 516,48	3 045 516,48	2 625 962,47
	Intérêts	-	-	-
	Banques	-	-	-
	<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLIS. DE CREDIT</b>	<b>3 045 516,48</b>	<b>3 045 516,48</b>	<b>2 625 962,47</b>
	<b>AUTRES DETTES</b>			
	Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	268 933,78	268 933,78	-
	Fournisseurs et comptes rattachés	53 463,43	53 463,43	244 263,06
	Familles / Avances et acomptes reçus	18 553,23	18 553,23	15 933,34
	Dettes relatives au personnel	202 153,74	202 153,74	193 705,87
Etat et autres collectivités publiques	38 114,56	38 114,56	64 422,52	
Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	-	-	-	
Autres dettes	56 603,44	56 603,44	68 886,81	
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>637 822,18</b>	<b>637 822,18</b>	<b>587 211,60</b>	
RÉGULARISATIONS	<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
	Produits Constatés d'Avance	151 810,09	151 810,09	161 620,49
	Autres	-	-	-
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>151 810,09</b>	<b>151 810,09</b>	<b>161 620,49</b>	
<b>TOTAL DETTES &amp; ASSIMILÉES (IV)</b>	<b>3 835 148,75</b>	<b>3 835 148,75</b>	<b>3 374 794,56</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>7 592 590,56</b>	<b>7 592 590,56</b>	<b>6 639 146,36</b>	

**ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR - 2 rue Emile Hié - 59270 BAILLEUL**

**Compte de résultat**

**Exercice du 01/09/2019 - 31/08/2020**

FONCTIONNEMENT	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
	Total	%	Total	%	Montant	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Participation des familles	628 115,91	15,43%	737 669,80	18,42%	109 553,89	17,85%
Participations des apprentis	2 013,20	0,05%	2 301,00	0,06%	287,80	12,51%
Participations Etat, collect. publiques LYCEE	862 187,03	21,18%	889 806,56	22,22%	27 619,53	3,10%
Participations Etat, collect. publiques AREP	572 238,94	14,06%	554 150,60	13,84%	18 088,34	3,26%
Participations Etat, collect. publiques UFA	1 296 850,19	31,86%	1 066 474,53	26,63%	230 375,66	21,60%
Vente de produits et marchandises, travaux, études	101 707,79	2,50%	116 597,53	2,91%	14 889,74	12,77%
Produits des activités annexes	250 351,15	6,15%	261 223,53	6,52%	10 872,38	4,16%
Subventions d'exploitation	26 230,64	0,64%	32 500,98	0,81%	6 270,34	19,29%
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert	27 633,14	0,68%	27 768,37	0,69%	135,23	0,49%
Autres produits de gestion courante	303 712,36	7,46%	315 910,16	7,89%	12 197,80	3,86%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>4 071 040,35</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 004 403,06</b>	<b>100,00%</b>	<b>66 637,29</b>	<b>1,66%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises	-28 342,66	0,71%	-33 875,78	0,88%	-5 533,12	-16,33%
Variation de stocks	-915,50	0,02%	1 727,24	-0,04%	2 642,74	153,00%
Achats de matières premières et autres approvision	-618 404,39	15,49%	-656 239,30	16,99%	-37 834,91	-5,77%
Autres charges externes	-598 497,24	14,99%	-573 840,67	14,85%	24 656,57	4,10%
Impôts, taxes et versement assimilés	-104 663,63	2,62%	-99 979,47	2,59%	4 684,16	4,49%
Salaires et traitements	-1 653 353,26	41,42%	-1 543 369,11	39,95%	109 984,15	7,13%
Charges sociales	-485 943,95	12,17%	-492 608,56	12,75%	-6 664,61	-1,35%
Dotations aux amortissements des immobilisations	-461 557,02	11,56%	-419 716,62	10,86%	-41 840,40	-9,97%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	-27 935,03	0,70%	-28 633,58	0,74%	-698,55	-2,44%
Autres charges de gestion courante	-12 195,44	0,31%	-17 072,33	0,44%	-4 876,89	-28,57%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>-3 991 808,12</b>	<b>100,00%</b>	<b>-3 863 608,18</b>	<b>100,00%</b>	<b>128 199,94</b>	<b>3,32%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>	<b>79 232,23</b>		<b>140 794,88</b>		<b>-61 562,65</b>	<b>-43,73%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 219,91	100,00%	2 800,72	100,00%	-1 580,81	-56,44%
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)</b>	<b>1 219,91</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 800,72</b>	<b>100,00%</b>	<b>-1 580,81</b>	<b>-56,44%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	-52 586,74	100,00%	-143 036,25	100,00%	-90 449,51	-63,24%
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (4)</b>	<b>-52 586,74</b>	<b>100,00%</b>	<b>-143 036,25</b>	<b>100,00%</b>	<b>90 449,51</b>	<b>63,24%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (3-4)</b>	<b>-51 366,83</b>		<b>-140 235,53</b>		<b>88 868,70</b>	<b>-63,37%</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>27 865,40</b>		<b>559,35</b>		<b>27 306,05</b>	<b>4881,75%</b>



**ASSOCIATION JEUNESSE ET AVENIR - 2 rue Emile Hié - 59270 BAILLEUL**

**Compte de résultat**

**Exercice du 01/09/2019 - 31/08/2020**

EXCEPTIONNEL	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
	Total	%	Total	%	Montant	%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Sur opérations de gestion	215 089,07	93,50%	11 464,07	99,65%	203 625,00	1776,20%
Sur opérations en capital	0,00	0,00%	40,00	0,35%	40,00	100,00%
Reprise provisions exceptionnelles	14 952,00		0,00		14 952,00	100,00%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>	<b>230 041,07</b>	<b>0,00%</b>	<b>11 504,07</b>	<b>100,00%</b>	<b>218 537,00</b>	<b>1899,65%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Sur opérations de gestion	-211 212,23	100,00%	-31 028,44	67,48%	180 183,79	580,74%
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00%	-14 952,00	43,37%	-14 952,00	100,00%
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>	<b>-211 212,23</b>	<b>100,00%</b>	<b>-45 980,44</b>	<b>110,85%</b>	<b>165 231,79</b>	<b>359,35%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>	<b>18 828,84</b>		<b>-34 476,37</b>		<b>53 305,21</b>	<b>-154,61%</b>
<b>Impôt sur les sociétés TOTAL 7</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>	<b>4 302 301,33</b>		<b>4 018 707,85</b>		<b>283 593,48</b>	<b>7,06%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7)</b>	<b>-4 255 607,09</b>		<b>-4 052 624,87</b>		<b>-202 982,22</b>	<b>5,01%</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>46 694,24</b>		<b>-33 917,02</b>		<b>80 611,26</b>	
<b>EVALUATION DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>Emplois des contributions reçues</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition biens et services	150,00		0,00			
Personnel Bénévole	849,40		0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>999,40</b>		<b>0,00</b>			
<b>Contributions reçues</b>						
Bénévolat	849,40		0,00			
Prestations en nature	150,00		0,00			
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	<b>999,40</b>		<b>0,00</b>			



# A N N E X E

## Présentation de l'association et ses différentes activités

L'ASSOCIATION « JEUNESSE ET AVENIR » a été créée le 31/08/1976

Numéro SIRET : 783 516 180 00040

Son siège social est situé au 2 rue Emile Hié – 59270 BAILLEUL

Son objet social est le suivant :

*L'association a pour objet dans le respect du droit français d'une part, des textes fondamentaux de l'Enseignement Catholique et des accords conclus en son sein d'autre part, d'assumer juridiquement la gestion d'établissements de formation initiale sous statut scolaire, continue, ainsi que la formation en apprentissage et le déploiement d'Ateliers Chantiers d'Insertion.*

Les filières de formation proposées : Accueil/Commerce, Architecture / Génie civil, Art Floral, Construction & Habitat, Hôtellerie / Restauration, Menuiserie / Ebénisterie, Arts Graphiques.

L'association regroupe les activités suivantes :

- 1) **Formation initiale** : Le *Lycée Professionnel Sainte Marie* de Bailleul regroupe 34 sections (4 Certificats d'Aptitude Professionnelle, 8 Baccalauréats Professionnels, 1 Brevet des Métiers d'Art)
- 2) **Formation en apprentissage** : L'*UFA Don Bosco* regroupe 35 sections (10 Certificats d'Aptitude Professionnelle, 1 Baccalauréat Professionnel, 1 Brevet des Métiers d'Arts, 3 Brevets Professionnels, 3 Brevets de Technicien Supérieur)
- 3) **Formation professionnelle continue** : L'*AREP Don Bosco* dispense les formations suivantes : Des actions au titre du Programme Régional de Formation (Se former, se spécialiser), le dispositif Lire – Ecrire – Agir (SIEG – Région Hauts de France), la formation de détenus en milieu carcéral, l'accompagnement à l'emploi des bénéficiaires du RSA
- 4) **Ateliers Chantier Insertion** :  
Deux ateliers Chantier Insertion ont été créés au sein de l'association  
*ACI Savoir Fer* (créé le 01/10/2006) – Activité de repassage de linge  
*ACI Savoir Net* (créé le 01/07/2019) – Activité de nettoyage de locaux

## INFORMATIONS COMPTABLES

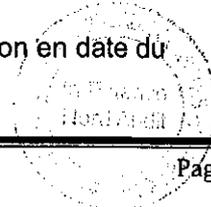
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2020 dont le total s'élève à 7 592 590,56 €.

Au compte de résultat de l'exercice dégagant une EXCEDENT de 46 694,24 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux représentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par résolution du conseil d'administration en date du 09 Décembre 2020



## I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/08/2020** ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et aux dispositions du règlement CRC 99-01, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des « coûts historiques ».

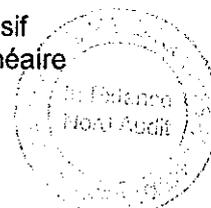
## II - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

- |                                       |                         |
|---------------------------------------|-------------------------|
| 1) <u>État des immobilisations</u>    | (tableau à disposition) |
| 2) <u>État des amortissements</u>     | (tableau à disposition) |
| 3) <u>État des provisions</u>         | (tableau à disposition) |
| 4) <u>Immobilisations corporelles</u> | (tableau à disposition) |

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée du bien dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Logiciels informatiques	1 à 3 ans linéaire
Bâtiments, constructions	25 ans linéaire
Installations et agencements	10 à 20 ans linéaire
Travaux, réparations	10 à 20 ans linéaire
Matériel de bureau, informatique	5 à 10 ans linéaire et dégressif
Mobilier et matériel d'activité	5 à 10 ans linéaire
Matériel et installations techniques non subventionnés	5 ans linéaire
Matériel et installations techniques subventionnés	5 ans linéaire
Matériel et mobilier d'activité enseignement	3 à 5 ans linéaire
Matériel classes spécialisées	3 à 10 ans linéaire
Matériel pédagogique	3 à 5 ans linéaire
Matériel et mobilier scolaires	3 à 10 ans linéaire
Acquis par taxe d'apprentissage	
Matériel pédagogique informatique	3 ans dégressif
Mobilier	5 à 10 ans linéaire



5) Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques, site Internet

6) Immobilisations financières

Les participations et les dépôts et cautionnements ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Parts sociales	4 000,00 €
Prêt 1 % logement	101 665,47 €
Dépôt et cautionnement	40,55 €

**TOTAL : 105 706,02 €**

7) Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

8) Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan.

Personnel et Organismes sociaux - charges à payer	135 159,81 €
Divers - charges à payer (Affranchissements, énergies, assurances, frais de maintenance, honoraires)	13 792,96 €
État - Autres charges à payer	12 473,00 €

**TOTAL : 161 425,77 €**

9) Produits à recevoir

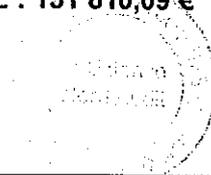
Prestations facturées	18 180,00 €
Aides diverses	2 336,57 €
Mise à disposition Personnel	8 764,47 €
Remboursement Sinistre	346,81 €

**TOTAL : 29 627,85 €**

10) Produits constatés d'avance

Aides CDDI	17 554,56 €
Subvention Département du Nord	345,00 €
Actions de formation AREP	53 927,89 €
ACI Savoir Fer/Savoir Net	9 712,67 €
Conventions PLIE Flandre Lys 2020-2021	70 269,97 €

**TOTAL : 151 810,09 €**



### 11) Charges constatées d'avance

Assurances RC – Véhicules – Fournitures diverses, scolaires  
Echéance de crédit-bail et de location -  
Location Commande Numérique

**TOTAL : 47 648,77 €**

## III - AUTRES INFORMATIONS

### 1) Effectif moyen (Équivalent Temps Plein) 60,41 ETP

Dont	CDI	42,31
	CDD	7,41
	CDDI (ACI)	9,17
	Contrats Uniques d'Insertion	1,52

### 2) Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants

Cette information n'est pas indiquée car elle conduirait à fournir une information individuelle.

### 3) Indemnités de fin de carrière à payer aux salariés

Le montant des indemnités de fin de carrière à payer aux salariés, actualisé au 31/08/2020, s'élève à **158 188 €**.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour effectuer ce calcul :

- Application de la convention collective : Enseignement privé : PSAA (remplacée depuis le 01/09/2015 par la CCN Salariés des Établissements Privés) pour les cadres et non cadres
- Application de la convention collective : Enseignement privé (formateurs des CFA et CFE) pour les formateurs.
- Taux d'actualisation et de revalorisation nette du fonds : 0.74 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires : 1 % pour les cadres, non-cadres et formateurs
- Turn-over : 1 % pour les cadres, non-cadres et formateurs



#### **4) Impact du COVID sur les comptes de l'exercice**

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises et des associations sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes notamment sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également sur les modalités et conditions de sortie de cette crise.

Du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, l'association JEUNESSE et Avenir a dû adapter ses différentes activités selon un protocole sanitaire établi par l'établissement. Dans la mesure du possible, le télétravail a été instauré et généralisé pour l'ensemble du personnel (personnels de direction, d'administration et formateurs). Néanmoins, nous avons dû avoir recours au dispositif d'indemnisation au titre de l'activité partielle pour 37 salariés notamment ceux affectés à des prestations facturées (restauration collective, hébergement, les personnels des ACI).

Au niveau des produits, nos principaux financements (forfait d'externat, formations en apprentissage et professionnelle continue) ont été généralement maintenus dans leur intégralité. Suite à la fermeture du Lycée Sainte Marie, nous avons établis 125 318 € d'avoirs aux familles au titre de la restauration des demi-pensionnaires et internes (93 998 €) et de l'hébergement des internes (31 320 €) et nous avons eu une baisse significative de chiffre d'affaires au niveau de nos 2 ACI qui ont dû interrompre leurs activités pour respecter le protocole sanitaire obligatoire.

Au regard du résultat de l'exercice et du niveau des disponibilités au 31/08/2020, la continuité de l'exploitation de notre association ne semble pas compromise.

#### **5) Charges financières (intérêts et charges assimilées).**

Le poste Charges financières est valorisée sur l'exercice à hauteur de 52 586,74 € au lieu de 143 036,25 € pour sur l'année N-1. Pour rappel, l'écart constaté provient essentiellement des frais et des pénalités liées à des remboursements d'emprunt par anticipation effectués sur l'année N-1 pour un montant total de 99 591,66 €.

#### **6) Au niveau des comptes exceptionnels.**

Une facture d'un montant de 175 656 € a été comptabilisée en produits exceptionnels (Produits de cessions d'éléments d'actif) ainsi qu'en charges exceptionnelles (675 – Valeur comptable des éléments d'actifs cédés). Ce montant fait suite à une résolution de l'association Foncière Scolaire de Bailleul et représente une refacturation de différents travaux réalisés dans les locaux de la structure.



### 7) Contributions volontaires en nature.

Au niveau du compte de résultat de l'exercice, des contributions volontaires en nature ont été valorisées de la façon suivante :

- 1) **Le personnel bénévole : 849,40 €**  
Sept intervenant(e)s extérieur(e)s pour un total de 62 Heures valorisées à 13,70 €/Heure  
(SMIC Horaire : 10,15 € + Taux de charges patronales à 35 %)
- 2) **La mise à disposition de locaux au profit de l'association : 150,00 €**  
Une seule journée valorisée

## IV – ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 1) Engagements reçus

Les emprunts ci-dessous sont garantis à hauteur de 80% par le Conseil Régional du Nord Pas de Calais.

Crédit Agricole 2006 Emprunt de 85 700.00 €	Solde dû au 31/08/2020 : 8 587.36 €
Crédit Agricole 2007 Emprunt de 48 000.00 €	Solde dû au 31/08/2020 : 8 124.01 €

### 2) Engagements donnés

1. Emprunt CIC 2018 pour un montant de 1.500.000 € :  
Garantie hypothécaire pour 1.500.000 €  
Solde dû au 31/08/2020 : 1.385.300,31 €
2. Emprunt Crédit Agricole 2019 pour un montant de 1.300.000 € :  
Garantie hypothécaire pour 1.300.000 €  
Solde dû au 31/08/2020 : 1.259.052,70 €



**ÉTAT DES IMMOBILISATIONS**

Situation au 31/08/2020

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement	2 394,90 €				2 394,90 €	
	Autres immobilisations incorporelles	32 419,42 €	14 291,10 €			46 710,52 €	
	<b>TOTAL I</b>	<b>34 814,32 €</b>	<b>14 291,10 €</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>49 105,42 €</b>	
CORPORELLES	Terrains	127 740,82 €				127 740,82 €	
	Constructions et agencements	Sur sol propre	6 904 543,67 €	25 671,35 €			6 930 215,02 €
		Sur sol d'autrui	2 606 398,33 €	331 865,15 €			2 938 263,48 €
	Installations techniques, matériels et outillages liés à l'activité		2 222 904,09 €	84 481,64 €			2 307 385,73 €
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements aménagements divers					€
		Matériel de transport	14 249,14 €				14 249,14 €
		Mobilier Matériel de bureau et informatique	270 007,69 €	15 031,33 €			285 039,02 €
	Immobilisations corporelles en cours		1 202 744,74 €	1 532 001,18 €	175 656,00 €	393 470,56 €	2 165 619,36 €
	Avances et acomptes sur immobilisations		69 283,63 €		69 283,63 €		€
	<b>TOTAL II</b>		<b>13 417 872,11 €</b>	<b>1 989 050,65 €</b>	<b>244 939,63 €</b>	<b>393 470,56 €</b>	<b>14 768 512,57 €</b>
PRÊT A USAGE	Immobilisations grevées de droit						
<b>TOTAL III</b>							
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés		103 095,86 €	9 164,58 €	6 594,97 €	105 665,47 €	
	Prêts et autres immobilisations financières		40,55 €			40,55 €	
	<b>TOTAL IV</b>		<b>103 136,41 €</b>	<b>9 164,58 €</b>	<b>6 594,97 €</b>	<b>€</b>	<b>105 706,02 €</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>		<b>13 555 822,84 €</b>	<b>2 012 506,33 €</b>	<b>251 534,60 €</b>	<b>393 470,56 €</b>	<b>14 923 324,01 €</b>	



## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situation au 31/08/2020

AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions / Amort. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	
INCORPOREELLES	Frais d'établissement	2 394,90 €				2 394,90 €	
	Autres immobilisations incorporelles	30 716,56 €	5 139,28 €			35 855,84 €	
	<b>TOTAL I</b>	<b>33 111,46 €</b>	<b>5 139,28 €</b>	€	€	<b>38 250,74 €</b>	
CORPOREELLES	Terrains						
	Constructions et agencements	Sur sol propre	5 039 117,94 €	219 293,03 €			5 258 410,97 €
		Sur sol d'autrui	2 026 094,45 €	96 228,90 €			2 122 323,35 €
	Installations techniques, matériels et outillages liés à l'activité		1 817 558,65 €	122 878,07 €			1 940 436,72 €
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements aménagements divers					
		Matériel de transport	14 249,14 €				14 249,14 €
		Mobilier Matériel de bureau et informatique	206 878,79 €	18 017,74 €			224 896,53 €
	<b>TOTAL II</b>	<b>9 103 898,97 €</b>	<b>456 417,74 €</b>	€	€	<b>9 560 316,71 €</b>	
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>		<b>9 137 010,43 €</b>	<b>461 557,02 €</b>	€	€	<b>9 598 567,45 €</b>	



**ÉTAT DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS**

**Situation au 31/08/2020**

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
<b>PROVISIONS</b>	Risques				
	Pensions et obligations similaires				
	Gros entretien				
	Autres provisions pour charges	14 952,00 €		14 952,00 €	€
	<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>14 952,00 €</b>	<b>€</b>	<b>14 952,00 €</b>	<b>€</b>
<b>DOTATIONS ET REPRISES</b>	D'exploitation	44 618,03 €	27 935,03 €	25 353,52 €	47 199,54 €
	Financières				€
	Exceptionnelles				€
	<b>TOTAL DES DOTATIONS ET REPRISES</b>	<b>44 618,03 €</b>	<b>27 935,03 €</b>	<b>25 353,52 €</b>	<b>47 199,54 €</b>



**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES**

Situation au 31/08/2020

CRÉANCES	MONTANT BRUT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	ÉCHÉANCES	
		≤ 1 an	> 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	4 000,00 €		4 000,00 €
Prêts	101 665,47 €		101 665,47 €
Autres créances	40,55 €		40,55 €
<b>Sous-total créances de l'actif immobilisé</b>	<b>105 706,02 €</b>	<b>€</b>	<b>105 706,02 €</b>
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Fournisseurs : avances et acomptes versés	7 657,62 €	7 657,62 €	
Familles	54 015,18 €	24 450,94 €	29 564,24 €
Apprentis	1 888,80 €	321,55 €	1 567,25 €
Personnel et charges sociales	1 575,02 €	1 575,02 €	
Etat et autres collectivités publiques	44 354,06 €	36 887,83 €	7 466,23 €
Débiteurs divers	24 681,80 €	24 681,80 €	
Produits à recevoir	39 430,68 €	39 430,68 €	
Confédérations, fédérations, associations et apparentés	112 189,11 €	112 189,11 €	
Formations AREP	497 985,82 €	489 384,00 €	8 601,82 €
Apprentissage	596 021,68 €	596 021,68 €	
<b>Sous-total créances de l'actif circulant</b>	<b>1 379 799,77 €</b>	<b>1 332 800,23 €</b>	<b>47 199,54 €</b>
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>1 485 505,79 €</b>	<b>1 332 800,23 €</b>	<b>152 905,56 €</b>

DETTES	MONTANT BRUT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	ÉCHÉANCE			Montant des sûretés Nécessaires consenties
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 045 516,48 €	192 468,85 €	700 131,12 €	2 152 916,51 €	
Emprunts et dettes financières divers					
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>3 045 516,48 €</b>	<b>192 468,85 €</b>	<b>700 131,12 €</b>	<b>2 152 916,51 €</b>	<b>€</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	268 933,78 €	268 933,78 €			
Fournisseurs et comptes rattachés	53 463,43 €	53 463,43 €			
Familles : avances reçues	18 553,23 €	18 553,23 €			
Dettes fiscales et sociales	202 153,74 €	202 153,74 €			
État et autres collectivités publiques	38 114,56 €	38 114,56 €			
Autres dettes	56 603,44 €	56 603,44 €			
<b>Sous-total autres dettes</b>	<b>637 822,18 €</b>	<b>637 822,18 €</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 683 338,66 €</b>	<b>830 291,03 €</b>	<b>700 131,12 €</b>	<b>2 152 916,51 €</b>	<b>€</b>

**ÉTAT DES MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS**

Situation au 31/08/2020

FOND ASSOCIATIFS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
FONDS PROPRES	Valeur du patrimoine Intégré				€
	Fonds statutaire	1 694 274,96 €			1 694 274,96 €
	Apports sans droit de reprise				€
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs Immobilisés				€
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	717 100,61 €	117 362,82 €		834 463,43 €
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (1)</b>	<b>2 411 375,57 €</b>	<b>117 362,82 €</b>		<b>2 528 738,39 €</b>
	Réserves statutaires				€
	Réserves pour Investissements				€
	Réserves de trésorerie				€
	Autres réserves				€
	<b>TOTAL RÉSERVES (2)</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Report à nouveau (3)	- 138 784,92 €	- 33 917,02 €		172 701,94 €
	Résultat (4)	- 33 917,02 €	46 694,24 €	33 917,02 €	46 694,24 €
	<b>TOTAL FONDS PROPRES (1) = 1+2+3+4</b>	<b>2 238 673,63 €</b>	<b>130 140,04 €</b>	<b>33 917,02 €</b>	<b>2 402 730,69 €</b>
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Apports avec droit de reprise				€
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs Immobilisés				€
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	699 273,69 €	493 938,22 €	117 362,82 €	1 075 849,09 €
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE (5)</b>	<b>699 273,69 €</b>	<b>493 938,22 €</b>	<b>117 362,82 €</b>	<b>1 075 849,09 €</b>
	Subventions d'équipement				€
	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement				€
	Subventions d'Investissement Région Montant brut	581 462,96 €	7 878,00 €		211 250,99 €
	Quote-part de subvention d'Investissement Région	- 344 540,98 €	- 34 507,20 €		
	Subventions d'investissement AREP Montant brut	8 130,00 €			
	Quote-part de subvention d'Investissement AREP	- 6 008,10 €	- 1 183,69 €		
	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires Montant Brut	975 560,98 €	23 623,20 €		67 811,04 €
	Quote-part de Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	- 903 152,38 €	- 28 420,76 €		
	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AFFECTÉES À DES BIENS NON RENOUVELABLES (6)</b>	<b>311 452,48 €</b>	<b>- 32 590,45 €</b>	<b>- €</b>	<b>278 862,03 €</b>
	Droits des propriétaires - Prêt à usage (7)				€
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II) = 6+6+7</b>	<b>1 010 726,17 €</b>	<b>461 347,77 €</b>	<b>117 362,82 €</b>	<b>1 354 711,12 €</b>	
<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I + II)</b>	<b>3 249 399,80 €</b>	<b>591 487,81 €</b>	<b>151 279,84 €</b>	<b>3 757 441,81 €</b>	